

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

séance du mercredi 2 octobre 2013

Participants – Membres de la Commission

- Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Adjointe au Maire, Présidente de la Commission
- Mme Hélène KLEIN, Adjointe au Maire,
- Mme Françoise COMBES, Adjointe au Maire,
- Mme Edith CALONNE, Conseillère Municipale,
- Mme Frédérique THAFOURNEL, Représentante de l'Association « Confédération Syndicale des Familles ».

Autres participants :

- Mme Christine RAMBAUD, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge de la fourrière municipale de véhicules,
- M. Robert FOUBERT, Adjoint au Maire en charge du crématorium et de la chambre funéraire,
- M. Richard TURCO, (DGA du Pôle Développement et Attractivité),
- M. Frédéric TREIZENEM (Direction Générale des Services- Mission d'Appui au Fonctionnement des Organisations)
- M. Patrick MICHEL (Direction de la Tranquillité Publique),
- Mme Sandrine MOUCHEL (Direction de l'accueil du Public- Affaires Funéraires)
- M. Jean-Christophe BUAILLON (Direction des Affaires Juridiques)
- Mme Marie-Pierre DROZ (Direction des Affaires Juridiques),
- Mme. Marie ARGENTIN (Direction des Affaires Juridiques).

Conformément à l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le mercredi 2 octobre 2013 afin d'examiner les rapports annuels que doivent produire les délégataires de service public pour l'année 2012. Ces documents doivent permettre d'apprécier les conditions d'exécution du service public délégué en fournissant des critères d'analyse de la qualité du service rendu.

Les rapports inscrits à l'ordre du jour ont eu pour objet les services publics délégués suivants :

- le cinéma de la rue de la République,
- la chambre funéraire,
- le crématorium,
- la fourrière municipale de véhicules.

Mme Jeandet-Mengual introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour. Elle précise en outre que la Commission Consultative des Services Publics Locaux se réunira une seconde fois sous la Présidence de Mr Didier CHOISSET (Adjoint au Maire). Son objet portera sur l'activité 2012 des services publics délégués suivants :

- les parkings,
- les chauffages urbains des quartiers Grammont et Luciline,
- le Contrat de Partenariat Public Privé permettant la gestion du réseau d'éclairage public de la Ville de ROUEN,

Cela étant précisé et après un tour de table des participants, la parole est laissée à M.Richard TURCO, en charge de présenter l'activité 2012 du Cinéma de la Rue de la République.

Activité 2012 du Cinéma de la Rue de la République

Lors de la présentation du rapport annuel d'activité, les points suivants ont été exposés :

- 116 130 spectateurs ont fréquenté le Cinéma en 2012 contre 124 879 spectateurs en 2011, soit une diminution d'environ 7%,
- le résultat net comptable est déficitaire pour l'année 2012, mais ce déficit est couvert par la société mère Noe Cinémas,
- chiffre d'affaires s'élève à 590 201.21€,
- 5 731 entrées gratuites,
- le prix des tickets moyens est de 5.08€ par spectateur et par ticket vendu,
- 393 films ont été projetés en 2012 dont 230 longs métrages en exclusivité (379 films classés « Art et Essai », 63 labellisés « Recherche », 39 labellisés « Jeune Public » et 71 labellisés « Répertoire »)
- les programmations sont arts et essais à hauteur de 96.4%,
- 22 films par semaine et 218 séances par semaine ont été présentés en 2012,
- 278 animations diverses organisées par l'établissement dont 54 avant-premières,
- l'ensemble des labels existants (label Europa Cinéma en janvier 2012 + 4 labels art et Essai en juin 2012) ont été obtenus,
- 25% de la fréquentation a moins de 25 ans,
- numérisation des 7 salles pour un coût total de 233 700€ TTC.

Remarques générales faites en CCSPL :**➤ sur la perte de fréquentation en 2012:**

- ⇒ cela s'explique par les travaux d'aménagement pour permettre le passage des transports en commun de la ligne 7 qui ont été réalisés en 2012 (à titre de dédommagement, une indemnisation de la CREA devrait être versée),
- ⇒ **Observations** : en 2013, recul de la fréquentation au niveau national mais augmentation de la fréquentation de l'Omnia : de +9% à +11%.

➤ équilibre économique des comptes clos en 2013,

- **échéance de la DSP actuelle** : 5 mars 2014 conformément au jugement du Tribunal Administratif de ROUEN pris en date du 4 juin 2013. Ce jugement annule le contrat de DSP actuel au motif que la Ville de ROUEN n'était pas en droit de prolonger la durée de la DSP en cours de procédure (15 ans à la place de 10 ans). La Ville de ROUEN a dû relancer une nouvelle procédure de passation de DSP.

- **état d'avancement de la nouvelle procédure de passation de la DSP** : la décision sur le choix définitif du délégataire sera prise lors du Conseil Municipal du 24 janvier 2014 afin que le cinéma ne subisse aucune rupture dans son activité.

A l'issue de la présentation de la synthèse du rapport d'activité 2012 du Cinéma, les membres de la Commission Consultative des services publics locaux n'ont formulé aucune question.

Activité 2012 de la fourrière municipale de véhicules

M. Patrick MICHEL en charge de la présentation du rapport d'activité 2012 de la fourrière municipale de véhicules indique que l'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- aucun changement dans les moyens humains, matériels et techniques,
- augmentation des tarifs d'enlèvement (113[€] à la place de 110€), des frais de garde journalière (6[€] à la place de 4.60€) et des frais d'expertise pour les véhicules particuliers (61[€] à la place de 30.50€),
- la baisse d'activité de la police nationale : le nombre de véhicules détruits s'élevant à un peu moins de 1 000 véhicules,
- les rémunérations que la Ville de ROUEN verse au délégataire pour l'enlèvement des véhicules « épaves » et la destruction des véhicules en stationnement « abusif » s'élèvent à 10 000€ par an: ces rémunérations ne composent qu'une très faible part du chiffre d'affaires annuel du délégataire,
- absence de versement d'indemnité au délégataire du fait que les objectifs de réquisition ont été atteints en 2012.

En conclusion, la Direction de la Tranquillité Publique a précisé que l'année 2012 a été satisfaisante (activité stable + déficit de l'exploitation en baisse suite à l'application des différentes hausses tarifaires) et que le contrat de délégation de service public arrivait à échéance le 31 décembre 2013.

Initialement, le terme du contrat de DSP était fixé au 31 décembre 2012. Toutefois, celui-ci avait été prolongé d'une année supplémentaire pour motif d'intérêt général afin de permettre de trouver un terrain pour mettre en œuvre la nouvelle DSP.

Au sujet du terrain, Mme Rambaud a indiqué que la Ville a négocié avec la CREA un nouveau délai de 4 ans pour que la fourrière puisse continuer à occuper le terrain actuel. Quant aux recherches de foncier libre d'occupation, celles-ci se poursuivent.

Concernant la procédure de passation de la nouvelle délégation de service public, les négociations entre les deux candidats et la Ville de ROUEN étaient en cours au moment de la CCSPL.

Questions posées par les membres de la CCSPL :

Mme Hélène KLEIN (Adjointe au Maire) demande de quel chiffre d'affaires il s'agit lorsqu'il est précisé que les rémunérations de la Ville versées au délégataire ne composent qu'une très faible part du chiffre d'affaires annuel d'EFFIA ? S'agit-il du CA de la DSP uniquement ou du CA de la DSP + les 55 000€ de chiffres d'affaires issu de l'activité de fourrière exercée par EFFIA sur le domaine des autres Communes ?

A cette question, les services ont répondu qu'il s'agissait uniquement du chiffre d'affaires de la délégation de service public.

Suite à cette question, il a également été précisé que la Ville ne payait pas de pénalités sur les réquisitions.

Activité 2012 de la Chambre Funéraire

A titre liminaire, les services rappellent que l'activité de la Chambre Funéraire a été prolongée pour une durée d'un an par rapport au terme initialement prévu, pour motif d'intérêt général. La délégation s'est donc achevée au 1er juillet 2012.

Le rapport d'activité de la Chambre funéraire décrit l'activité de la chambre entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1er juillet 2012.

Il est donc précisé que les données quantitatives et financières de 2012 reflètent uniquement l'activité de la chambre funéraire qui a eu lieu au cours du premier semestre 2012.

Il n'est donc pas opportun de les confronter avec les données quantitatives et financières de 2011 qui font état de l'activité de la chambre funéraire sur l'année entière. .

Pour le premier semestre 2012 :

- les tarifs d'admission n'ont pas été modifiés par rapport aux tarifs 2011,
- le nombre de dépôt de corps était de 273,
- le nombre de dépôt de corps pour une durée inférieure à 3 jours est de 14:
pour une durée de 3 jours à 6 jours est de 101,
pour une durée de plus de 6 jours est de 158.
- le chiffre d'affaires hors taxe est de 28 425€,
- la redevance n'a pas été modifiée par rapport à celle de 2011 (montant 2012 : 1887.71€)
- le nombre de famille aidée s'élève à 33 (nombre comptabilisé sur la totalité de l'année 2012 puisque cette prestation est assurée uniquement par les services de la Ville).

Conclusion :

Aucune réclamation sur la qualité du service n'a été présentée en mairie et le registre d'appréciations indique que les prestations ont donné satisfaction aux usagers.

Enfin, les installations de la Chambre funéraire ont fait l'objet d'un contrôle favorable par le bureau Veritas.

En 2012, la société OGF a versé la totalité de la redevance bien que la délégation ait pris fin au 1^{er} juillet 2012. La qualité du service rendu a perduré après la fin de la délégation (maintien d'une permanence...).

Points d'actualités abordés au cours de la CCSPL :

- **nouveau statut juridique de la chambre funéraire :**
 - depuis le 1^{er} juillet 2012, la chambre funéraire est désormais une société privée,
 - les prestations relèvent de la libre concurrence,
- **fixation des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2012:**
 - les tarifs sont fixés librement par le délégataire et sont alignés sur les autres chambres funéraires de l'agglomération rouennaise,
 - les tarifs sont consultables à la chambre funéraire,
 - les tarifs ont été augmentés à la fin du contrat de DSP : ce qui peut poser problème pour les familles des usagers (remarque formulée par Mme Klein : Adjointe au Maire).

Activité 2012 du Crématorium

Les agents de la Direction de l'accueil du Public présentent en premier lieu **les données quantitatives et financières du Crématorium.**

Au plan financier, une révision tarifaire en vigueur à compter du 1^{er} août 2012 a entraîné une augmentation des tarifs de 3.93%.

- le chiffre d'affaires généré par les crémations a augmenté de 4.75% (926 511 € en 2011 et 970 557 € en 2012),
- le chiffre d'affaire issue des locations de salle a augmenté de 7.84% (40 620 € en 2011 et 43 804 € en 2012),
- le chiffre d'affaires généré par la vente des pièces anatomiques a diminué de 9.80% (18 926 € en 2011 et 17 240€ en 2012).

Par ailleurs, le nombre de crémation a diminué en 2012 à hauteur de 1%. Cette baisse s'explique par la réalisation des travaux de réfection d'un des deux fours.

La dispersion des cendres reste le mode de sépulture le plus souhaité par les familles (38% en 2011 – 42% en 2012).

La redevance est en hausse (98 606€ en 2011 et 103 160 € en 2012 soit +4.41%).

En 2012, le nombre de décès (30%) a augmenté suite au déménagement du service de gériatrie du CHU initialement situé à Bois Guillaume. Désormais, les décès ne sont plus déclarés à Bois Guillaume mais à ROUEN.

En second lieu, les **données qualitatives suivantes** ont été exposées :

Les prestations proposées par le crématorium donnent satisfaction.

L'ouvrage est entretenu et fait l'objet de travaux d'entretien réguliers de la part de la société FACULTATIVE TECHNOLOGIES, constructeur du four. En 2012, le four n°1 a été rénové, conformément aux exigences (réfection des dalles, mur et remplacement de la boîte à air toutes les 5 000 crémations). Les fours doivent être rénovés tous les 5 ans.

La conformité des installations de Gaz a fait l'objet d'un contrôle par le bureau de contrôle Bureau Véritas, le 12 juillet 2012.

L'agrément du crématorium a été reconduit à compter du 29 mars 2013.

Des investissements sur les équipements (mise en place d'un système audiovisuel) et la réfection des locaux (parquet en chêne) ont été réalisés

La certification qualité attribuée à l'ensemble des crématoriums du groupe OGF en 2009 (organisme certificateur SGS) a été renouvelée à compter du 5 juin 2012.

L'année 2012 a été marquée par l'élargissement des horaires d'ouverture du crématorium de 9h00 à 18h30 en semaine et de 9h30 à 12h45 le samedi. L'extension des horaires du crématorium a permis de recruter un agent supplémentaire pour encadrer et gérer le crématorium.

Le 10 novembre 2012 s'est déroulée sous le parrainage de la Ville de Rouen, une journée Temps de Mémoire visant à accompagner les familles au-delà du parcours des funérailles.

A ce titre, il a été précisé par Mr Foubert (Adjoint au Maire) que la salle de commémoration est pleine tous les ans.

Conclusion : en 2012, l'activité du crématorium a été plus stable.

Points d'actualités abordés au cours de la CCSPL :

- **ouverture probable d'un crématorium rive sud de l'agglomération de ROUEN.**
- **travaux de remise aux normes du crématorium** (raccorder les fours à de nouveaux filtres + aménagement de salles spéciales):
 - prévoir un nouvel investissement d'environ 800 000€ en 2018 + une prolongation de plusieurs années du contrat de DSP. afin de permettre au délégataire d'amortir ce nouvel investissement (cf. 1^{ère} proposition de chiffrage par la société OGF),
 - organisation d'une seconde réunion avec le délégataire pour affiner le projet d'OGF.
- **réforme sur la dispersion en pleine nature** : cette action est possible. Il suffit uniquement de déclarer au lieu de naissance l'endroit où l'on disperse les cendres. La loi de 2008 prévoit le respect des cendres sans pour autant imposer de mesures coercitives.